

Demande de prélèvement en capital

N° de compte
Epargne 3

Le versement est soumis à l'impôt.

À partir du moment du premier retrait de capital en raison de l'atteinte de l'âge de référence, les achats dans le pilier 3a ne sont plus autorisés.

Preneur de prévoyance

Nom	_____	Prénom	_____
Rue/no	_____	NPA/localité	_____
Téléphone	_____	Pays	_____
Date de naissance	_____	Etat civil	_____
N° AVS	756. _____		

Date de versement souhaitée max. 3 mois à l'avenir

Motif du versement avec indication des documents à soumettre¹

- Âge de référence ou jusqu'à cinq ans avant cet âge
- Invalidité Titulaire d'une rente entière d'invalidité (degré d'invalidité d'au moins 70%)
– Décision de l'assurance-invalidité fédérale (pas plus de deux ans) ou décompte de rente actuel avec indication du degré d'invalidité
- Début de l'activité indépendante en tant qu'activité principale² ou début d'une activité indépendante fondamentalement différente³ en Suisse Versement dans l'année suivant le début de l'activité indépendante seulement
– Confirmation actuelle de la caisse de compensation AVS concernant l'activité indépendante^{2/3}
– Confirmation caisse de compensation AVS pour une activité indépendante antérieure³
– Copie certifiée conforme d'une pièce d'identité valide du conjoint / partenaire enregistré
– Adhésion à une institution de prévoyance du 2e pilier : Oui Non
– Dans son occupation principale depuis : _____
- Départ définitif de la Suisse
– Attestation de départ du service suisse de contrôle des habitants
– Si la date de départ remonte à plus de trois mois, une copie de l'attestation de domicile du lieu de résidence actuel (pas plus de trois mois doit être soumise)
– Copie certifiée conforme d'une pièce d'identité valide du conjoint / partenaire enregistré

¹ La Fondation de prévoyance Epargne 3 de la Zürcher Kantonalbank se réserve le droit de demander des documents et des preuves supplémentaires.

Domicile fiscal au moment du versement

- Domicile Suisse** La déclaration fiscale est effectuée par la Fondation directement auprès de l'Administration fédérale des contributions
- Domicile à l'étranger** La retenue à la source est prélevée directement par la Fondation

Si, sur la base des documents présentés, des doutes subsistent quant au domicile fiscal, la Fondation de prévoyance Epargne 3 de la Zürcher Kantonalbank se réserve le droit de prélever des retenues à la source sur le versement.

Adresse de domicile à l'étranger si différente de celle mentionnée dans les coordonnées

Rue/no _____ NPA/localité _____

Téléphone _____ Pays _____

Valable à partir de _____

Transfert sur le compte au nom du client

N° de compte ou IBAN _____

Titulaire du compte _____

Nom de la banque ou N° de clearing bancaire _____

En cas d'un virement à l'étranger merci de joindre des instructions de paiement détaillées.
Le virement sera effectué en francs suisses (CHF).

Portefeuilles de titres et assurances

La demande de versement comprend l'ordre à la Fondation de prévoyance Epargne 3 de la Zürcher Kantonalbank de vendre les titres détenus dans le cadre du traitement de cet ordre. Si les titres doivent être vendus immédiatement, veuillez soumettre un ordre de titres distinct.

Une assurance Epargne 3 liée au compte est automatiquement annulée lors de la clôture du compte.

Signatures

Les motifs de versement « Début de l'activité indépendante en tant qu'activité principale ou début d'une activité indépendante fondamentalement différente en Suisse » et « Départ définitif de la Suisse » ne peuvent être invoqués qu'avec le consentement écrit du conjoint ou du partenaire enregistré.

Lieu, Date _____ Signature du preneur de prévoyance

Lieu, Date _____ Signature du conjoint / partenaire enregistré

Zürcher Kantonalbank Signature(s) vérifiée(s) par le conseiller ou effectuée(s) en sa présence

Lieu, Date _____ Signature du conseiller

Envoyer à :

Vorsorgestiftung Sparen 3 der Zürcher Kantonalbank, Postfach, 8010 Zürich